

La stratégie palestinienne de développement économique 2017-2022

Les Territoires palestiniens (TP) forment une économie de petite taille (PIB estimé à 14,5 Mds USD en 2017), dont le développement est fortement contraint par l'occupation militaire israélienne et par les incertitudes liées au conflit. Les exportations de marchandises sont limitées (7,3% du PIB ; 984,5 M USD en 2016). Compte tenu de l'importance des importations (5 621,7 M USD ; 42% du PIB en 2016) les TP connaissent un déficit structurel de la balance courante atteignant 17,9% du PIB en 2016 et un fort déficit commercial (4 637,2 M USD ; 34,6% du PIB en 2016). En 2015, les services sont le premier contributeur au PIB (20,5%) devant les activités de vente et de commerce de détail (19,1%), l'administration publique et la défense (15,3%), l'industrie manufacturière (11,5%), la construction (5,8%), les TIC (5,9%) et l'agriculture (3,3%). Dans la droite ligne du « National Policy Agenda 2017-2022 », la stratégie sectorielle nationale de développement économique (SSDNE) vise une industrialisation par substitution aux importations par l'amélioration de la compétitivité, par la promotion des exportations et des investissements, tout en prenant en compte les impératifs d'indépendance économique, d'enrichissement de la croissance en emplois, et de développement durable.

Quatre objectifs stratégiques

- Diversifier les partenaires commerciaux

La sortie de la dépendance de l'économie palestinienne à Israël (représente 81,5% des exportations palestiniennes et 55% des importations en 2016) passe par la diversification des partenaires commerciaux. La SSDNE prévoit de capitaliser davantage sur les accords de libre-échange déjà conclus et peu utilisés (GAFTA, Union Européenne, Canada, ..) et de poursuivre les démarches de candidature à l'OMC. Il s'agit également **d'augmenter les exportations en valeur (vers d'autres pays qu'Israël) de 10% par an et d'accroître la part des importations et exportations directes**. La SSDNE reprend les objectifs de la stratégie nationale d'exportation qui vise une croissance de 13% par an des exportations et la création de 2 000 emplois par an dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme.

- Environnement économique attractif

Promotion des IDE et adoption de mesures fiscales et douanières avantageuses sont les relais de la nouvelle politique industrielle. La ratification et l'adoption de bonnes pratiques commerciales internationales, le renforcement du recours à l'arbitrage, de même que la simplification des procédures administratives (enregistrement des PME notamment) doivent permettre un gain d'attractivité. De meilleures performances en matière d'attractivité passent également par l'implantation de centres de recherche, la création de zones industrielles et l'investissement dans des infrastructures technologiques modernes. **L'agence palestinienne de promotion des investissements (PIPA)** contribue au rayonnement de cette politique et accompagne les futurs investisseurs dans leurs démarches.

- Industrie compétitive

Une meilleure compétitivité doit être recherchée par le développement et la modernisation des infrastructures, la certification de la qualité des produits, et par la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, notamment chez les femmes et les jeunes. La stratégie de développement économique prévoit la reconstruction des capacités industrielles de Gaza et d'accroître le nombre d'usines situées en zone C. D'autre part, **la SSDNE ambitionne d'augmenter la production industrielle de 3 % par an, le nombre d'emplois industriels de 3% par an, les exportations industrielles de 10% par an en valeur, et le volume des investissements industriels de 10% par an**. Par ailleurs, le nombre de PME doit augmenter de 5% par an.

- Meilleure régulation du marché intérieur et protection du consommateur

La répression des fraudes et **l'interdiction des produits en provenance des colonies** seront les garants d'une concurrence saine et de l'amélioration des conditions du marché intérieur palestinien.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.